

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 57 (1965)
Heft: 2

Rubrik: Au fil de l'actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Au fil de l'actualité

Par Jean Möri

Quinzième anniversaire de la CISL

En décembre 1965, la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) a célébré le quinzième anniversaire de sa fondation.

Elle reprit, en quelque sorte, la succession de la valeureuse Fédération syndicale internationale (FSI), sacrifiée lors de la concentration euphorique dans la Fédération syndicale mondiale, qui s'efforça vainement de concilier le syndicalisme des pays de l'Est au service de l'Etat omnipotent avec celui des organisations libres démocratiques.

La CISL, dès le début, manifesta l'intention de promouvoir la coopération entre les mouvements syndicaux libres et de leur fournir les services que l'on est en droit d'attendre d'une telle institution. Elle affirma également la volonté de renforcer les mouvements faibles et d'encourager la création d'organisations syndicales en tous lieux. Le troisième objectif essentiel était de promouvoir la croissance économique des pays en voie de développement et de collaborer à la conquête de leur indépendance politique.

L'activité inlassable de la CISL a permis d'atteindre dans une grande mesure ces objectifs.

Félicitons la CISL de ses initiatives, de son action pratique et de son dévouement à la cause des travailleurs dans toutes les régions du monde libre. Qu'elle persévère dans cette mission.

Les héros meurent aussi

Sir Winston Churchill s'est éteint paisiblement dimanche 24 janvier au matin, à l'âge respectable de 90 ans.

La mort, à cet âge, quand le corps est atteint de façon irrémédiable, n'est pas une catastrophe, mais une délivrance.

Dans l'hommage émouvant qu'il a rendu au grand disparu à la télévision et à la radio, M. Wahlen, chef du Département politique fédéral, s'inspirant de l'expression de reconnaissance adressée par le grand disparu aux pilotes qui défendirent victorieusement le pays contre les nuées aériennes de Goering, déclara: « Jamais une société dépositaire des plus hautes valeurs n'a dû autant à un seul homme comme à lui durant ces années. » Grâce à la clairvoyance, à l'extraordinaire énergie et au pouvoir magnétique de Churchill sur son peuple d'abord, en l'espace de quelques années cet homme exceptionnel transforma la débâcle de 1940 en victoire.

Il personnifia les aspirations du peuple qui tendait à résister coûte que coûte, afin de sauvegarder l'indépendance nationale et la liberté de son pays et de bien d'autres, dont le nôtre en particulier.

Dans sa vie tumultueuse, le défunt n'a pas toujours ménagé la classe ouvrière. Mais il a su au moment opportun apprécier et utiliser ses ressources en s'entourant de ses leaders dans son cabinet de guerre, dont Ernest Bevin fut un des plus brillants.

Ce grand politique tranchait nettement sur la moyenne des chefs d'Etat de cette époque qui prenaient encore trop souvent leurs désirs pour la réalité et embellissaient le tableau, comme si la décision militaire aurait pu être influencée par des espoirs chimériques. Churchill promit la victoire. Mais au prix d'immenses sacrifices: « Je ne vous promets que du sang, de la peine, des larmes et de la sueur », clamait-il sur les ondes le 13 mai 1940, en sa qualité de nouveau chef du Gouvernement anglais.

Cette attitude virile, il l'affirma encore en septembre 1946 devant les députés du Grand Conseil bernois, auxquels il dit: « L'homme politique doit servir loyalement et courageusement le peuple, ne pas le flatter, ne pas l'abuser de promesses. Voilà le sens que je donne au mot servir. »

Churchill est entré vivant dans l'histoire. Il est symptomatique que dans tous les pays sa mort ait été ressentie comme un deuil universel. C'est la personnalité du siècle qui vient de disparaître. Il honora son pays, mais aussi l'humanité.

Les bons amis qui s'en vont

A quelques semaines d'intervalle, deux syndicalistes de qualité ont été enlevés au mouvement syndical national et international.

G.-D. Ambekar, membre du groupe des travailleurs du Conseil d'administration du Bureau international du travail depuis 1957 et secrétaire général du Congrès national indien des syndicats, est décédé le 13 décembre dernier à Bombay. C'était un enseignant qui s'était voué par idéal à la défense des intérêts des travailleurs, spécialement du textile dans son pays. Il jouissait d'une grande autorité également au Comité exécutif de la Confédération internationale des syndicats libres et au Conseil d'administration du BIT. D'une droiture exemplaire, il avait l'art de rendre simples les problèmes les plus compliqués. Son courage moral était à toute épreuve et ses interventions d'une rare lucidité.

Adolphe Sidro, secrétaire général de la Fédération des employés de la CGT Force ouvrière, s'en est allé, lui aussi, au début de janvier. Il était membre de la Commission exécutive de la CGTFO, du Conseil économique de France et représenta son organisation à d'innombrables sessions de la Commission internationale des industries chimiques de l'OIT, où il présida même le groupe ouvrier, ainsi qu'à la Conférence internationale du travail, où l'on appréciait ses compétences et son esprit de synthèse.

Nombreux seront les syndicalistes dans le monde qui auront appris ces décès prématurés – les défunts étaient âgés tous deux de 58 ans à peine – avec tristesse.

Cent ans de vie typographique

Une jolie plaquette historique, rédigée par Robert Wickersheim, composée d'après la maquette de J.-L. Monney, avec une jolie couverture due à l'Ecole romande de typographie de Lausanne, célèbre le centième anniversaire de la section de la Riviera vaudoise de la Fédération suisse des typographes, fondée le 10 décembre 1864.

Dès 1900, Vevey et Montreux se séparent. Quarante-sept ans plus tard, le regroupement s'effectue sous le titre actuel de section de la Riviera vaudoise.

Encore une source de documentation pour les historiens du mouvement syndical!

L'auteur note avec humour que vers 1937 le rédacteur du *Gutenberg*, organe de la Fédération romande des typographes, avait la plume virulente à cette époque et les correspondants n'envoyaient pas dire ce qu'ils pensaient! Ceux qui lisent aujourd'hui le plus ancien périodique syndical de Suisse romande constateront en définitive qu'il n'y a pas grand-chose de changé. L'exutoire journalistique poursuit ses bons et mauvais offices comme naguère!

Sur la période dénommée par euphémisme le bon vieux temps, le chroniqueur rappelle que « dans la région de Vevey-Montreux et dans le canton de Vaud, de 1840 à 1864, le salaire des imprimeurs et compositeurs était en moyenne de 18 à 24 fr. par semaine et la durée du travail s'étendait de 5 heures à 20 heures ». Un hommage indirect rendu au travail inlassable des pionniers de la construction syndicale constante.

La chronologie des litiges, des mouvements, des grèves, des mises à l'index et des lock-out est assez abondante, on s'en doute. A cette époque, bien que la négociation collective ait abouti dans l'imprimerie d'abord à des tarifs locaux, puis à des conventions collectives de travail régionales, l'intransigeance des employeurs obligeait bien souvent les travailleurs à recourir à l'ultime moyen de la grève pour obtenir satisfaction. Mais alors déjà, la grève n'était pas considérée comme un objectif, mais comme le dernier moyen des faibles contre le fort. Le marché du travail se présentait de façon tout à fait différente que de nos jours et le chômage sévissait pour ainsi dire de façon endémique. Les militants de l'époque héroïque étaient frappés de représailles, les listes noires circulaient dans le monde patronal sur l'ensemble de la région. Plus la force syndicale s'affirme, grâce surtout à la croissance constante des effectifs syndicaux, moins il est nécessaire d'employer l'arme suprême pour emporter des améliorations de la condition ouvrière. Une certaine nostalgie continue

à se manifester pourtant: certains voudraient bien revenir à ces empoignades spectaculaires, dont les travailleurs, hélas, ne tiraient pas toujours des avantages.

Depuis, les accords collectifs, la conciliation et l'arbitrage dans le cadre de la profession ont été perfectionnés, et le bilan de l'action syndicale se révèle positif à l'observateur impartial.

Plusieurs maîtres imprimeurs, dans l'ensemble du pays, firent partie du syndicat des typographes. « L'un d'eux, rappelle la brochure venant de Lausanne, s'établit à Montreux, où son imprimerie se révèle toujours plus efficiente, dans un nouvel immeuble doté des derniers perfectionnements techniques. »

Cette intéressante chronique mentionne au passage des accrochages entre les adeptes de l'engagement politique et ceux qui prétendaient au monopole syndical dans nos organisations.

Les lecteurs de cette intéressante plaquette sauront tirer eux-mêmes les conclusions qui s'imposent et que nous résumerons en constatant une fois de plus que la cohésion et l'action syndicales sur l'ensemble du territoire de révèlent payantes. Il en ira de même à l'avenir.

Epilogue d'une grève

Du 8 avril au 22 juillet 1963, les plâtriers zurichois firent grève durant cent cinq jours. Ils reprirent le travail après avoir obtenu de sensibles améliorations de salaire, l'extension des vacances, la compensation de la perte de salaire ensuite du service militaire.

Seule la question de la durée du travail restait en suspens.

Un Tribunal arbitral ad hoc a donc été invité à trancher, avec l'accord des deux parties, la revendication d'une réduction de la durée du travail à 40 heures par semaine, parfaitement divisible dans le cadre de la semaine de cinq jours.

Les juges ont estimé que cette revendication est incompatible avec l'effort entrepris pour lutter contre le renchérissement et réduire les effectifs de la main-d'œuvre étrangère.

Quand les sages de l'économie et de la politique sociale auront réussi à juguler l'inflation et à régler la croissance économique nécessaire de façon plus judicieuse, par une meilleure organisation du travail, la rentabilité des entreprises étant assurée autrement que par le moyen empirique d'appels excessifs à la main-d'œuvre étrangère, il est fort probable que l'on entendra encore parler de la semaine de 40 heures. Un économiste de bonne observance libérale prédit même de singulières améliorations des niveaux de vie du peuple du travail et des réductions de la durée du travail à couper le sifflet à quelques employeurs qui proposent ingénument le progrès à rebours.

Chaque chose en son temps, pourrait se révéler encore proverbe syndical dans un prochain avenir.

Sous le signe des Nations Unies

Dans sa revue des activités pour l'année 1964, le Service de l'information de l'Office européen des Nations Unies rappelle le 6 janvier les recommandations suivantes présentées à l'assemblée de l'ONU par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement qui s'est tenue à Genève du 22 mars au 16 juin de l'année dernière: maintien de la conférence sous forme d'organe de l'assemblée générale; création d'un bureau sur le commerce et le développement réunissant des représentants de cinquante-cinq pays, et même d'un secrétariat permanent. La conférence s'est également penchée sur les types et l'ampleur des techniques et des accords concernant les produits de base qui restent encore à élaborer; les concessions douanières que les pays industrialisés seraient en mesure d'apporter aux produits manufacturés ou semi-facturés susceptibles de jouer un rôle dans les exportations des pays en voie de développement; la coopération financière que pourraient fournir les pays industrialisés dans le cadre de programmes d'assistance bilatéraux et multilatéraux.

Trente-neuf pays ont formulé des réserves sur certains aspects de ces recommandations.

D'autre part, après une série de réunions en 1964, le Comité spécial sur la politique d'apartheid a recommandé à l'assemblée un embargo total contre l'Afrique du Sud jusqu'à ce que ce pays respecte les obligations de la charte. Il a également recommandé la suspension de toute assistance économique et technique accordée jusqu'à présent par des organisations internationales et l'interdiction des investissements par les habitants des pays étrangers.

A la fin de 1964, lit-on également dans ce document, le fonds spécial aurait déjà terminé trente-six projets de coopération technique, chacun d'eux d'une durée moyenne de quatre ans, et avait formé plus de cinquante mille personnes dans les pays en voie de développement. Les contributions ou affectations volontaires pour 1964 se sont élevées à 84 600 000 dollars, c'est-à-dire plus de trois fois le montant affecté au fonds spécial en 1959, première année de son existence.

Le programme élargi d'assistance technique, qui pour les années 1965/1966 s'est fixé un objectif financier de 100 900 000 dollars, a reçu d'ores et déjà des promesses de contributions qui s'élèvent à 51 600 000 dollars. Depuis quinze ans qu'il existe, ce programme a permis d'envoyer 13 000 experts dans plus de 150 pays et territoires et a accordé 28 000 bourses d'études.

Un peu plus de 35% du programme total est destiné à répondre aux besoins des nations africaines. Ce pourcentage est de 28,2 pour l'Asie, de 21,1 pour le Nouveau-Monde, de 6,6 pour le Moyen-Orient et de 9,7 pour l'Europe et les projets interrégionaux.

Si les dix-sept Etats membres qui n'ont pas encore annoncé le montant de leur contribution les maintiennent au niveau de 1964, les affectations totales s'élèveront alors à 141 163 809 dollars. L'objectif financier des deux programmes pour l'année 1965 est de 150 millions de dollars.

Pro Acqua

Du 1^{er} au 6 mars 1965, se tiendra le III^e Salon international et congrès pour l'eau, l'air et les déchets, dans les halles de la Foire suisse d'échantillons à Bâle.

En plus de l'épuration des eaux usées et de l'évacuation des ordures, les organisateurs ont aussi inclus dans le programme du salon et du congrès la purification de l'air en tant que thème d'une grande actualité.

Le nombre des exposants a augmenté de 126 à 182. La surface d'exposition a plus que doublé. L'offre comprend les produits de 235 maisons de onze pays (Allemagne, Angleterre, Autriche, Belgique, Danemark, Etats-Unis d'Amérique, France, Hollande, Italie, Suède et Suisse).

Un congrès scientifique international, présidé par le professeur Otto Jaag, de Zurich, sera organisé du 1^{er} au 4 mars dans le cadre du Salon Pro Acqua sur le thème: « Eau et air dans les plans d'aménagement régionaux ».

Voilà une exposition qui mérite de retenir l'attention particulière des édiles de nos différentes villes, des autorités cantonales et fédérales, mais aussi des associations économiques centrales et de toute la population du pays intéressée à la solution du problème vital de la pollution de l'eau et de l'air.

Un nouveau secrétaire romand à la SEV...

La nomination d'Erwin Haari au poste d'administrateur de la Fédération suisse des cheminots par le congrès d'Interlaken, en automne de l'année dernière, a créé une vacance à la section romande du Secrétariat de l'Office syndical SEV.

C'est pour combler cette lacune qu'un nouveau secrétaire de langue française a été désigné en la personne d'Octave Magnin, qui occupait une brillante situation à la Division du personnel des CFF.

Nous souhaitons une fructueuse activité à ce nouveau confrère au service de son organisation et du mouvement syndical suisse en général.

... Et un nouveau secrétaire général à l'IPTT

Depuis que notre ami Fritz Gmür s'était retiré de son poste de secrétaire général de l'Internationale syndicale des PTT, l'intérim avait été assuré par le collègue Anton Buning.

A la fin de l'année dernière, le Comité exécutif a enfin désigné Stefan Nedzynski au poste de secrétaire général de l'IPTT.

Docteur ès sciences économiques, le nouveau secrétaire général a déjà travaillé une première fois à l'IPTT en qualité d'assistant de Fritz Gmür et s'est occupé spécialement des activités régionales en Asie et en Afrique. Il a fonctionné ensuite en qualité de secrétaire général adjoint au secrétariat de la Confédération internationale des syndicats libres, où il s'est occupé tout spécialement de l'élaboration des programmes d'organisation syndicale.

D'autre part, nous avons appris que Richard Müller, secrétaire général de l'Union PTT, qui fonctionnait jusqu'à maintenant en qualité de suppléant du Comité exécutif de l'Internationale des PTT, a été désigné récemment en qualité de membre titulaire. Nous félicitons notre collègue du Comité syndical de cette nomination qui l'honore ainsi que son organisation et l'ensemble du mouvement syndical suisse.

Qu'est-ce qu'une bonne et heureuse année?

C'est une année où il y a suffisamment à faire pour que chacun gagne sa vie, sans oublier que le travail n'est pas une fin en soi, pouvait-on lire dans *Construire*, organe de la Fédération romande de la métallurgie du bâtiment.

C'est une année où l'on attache autant d'importance à la qualité qu'au prix.

C'est une année où l'intérêt général prime l'intérêt particulier.

C'est une année où la préparation de l'avenir compte autant que les satisfactions présentes.

En bref, c'est une année où l'on se préoccupe de construire.

Voilà quelques définitions, choisies entre d'autres, auxquelles nous donnons d'autant plus volontiers notre accord que les périodiques des associations patronales nous en donnent malheureusement trop rarement l'occasion.